

Allocations familiales—Loi

● (1600)

Que deviennent les espoirs du gouvernement qui restent? Après tout, il est convaincu. Je suis sûr que ses collègues défendraient l'idée que les modifications apportées au régime des allocations familiales font partie intégrante d'une meilleure planification. Il a terminé sa présentation, lundi, par ces mots:

... ce projet de loi mérite l'appui de la Chambre. Il s'inscrit dans le cadre d'une restructuration du régime des prestations pour charges d'enfant qui va faire en sorte que ces prestations soient distribuées d'une façon plus équitable et plus rationnelle.

Il a exprimé ensuite sa pensée sur la situation financière et le déficit. Les modifications améliorent-elles les conditions de vie des plus pauvres, sur qui les conservateurs pleurent encore parfois des larmes de crocodile?

Le Conseil canadien de développement social a évalué le printemps dernier les répercussions de l'ensemble des mesures budgétaires sur les familles canadiennes. Je ne crois pas faire erreur en disant que, dans ses fonctions, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut obtenir des évaluations comme celles que peut préparer le ministère des Finances, en appliquant des hypothèses toutes simples aux familles de différentes conditions. Le plus renversant, c'est qu'en évaluant la situation de toutes les catégories de revenu de \$10,000 à \$40,000 d'une famille de deux enfants, on constate qu'il y a une perte de revenu. La perte, en pourcentage du revenu disponible, atteindra 4.5 p. 100 en 1990. Si l'on tient compte non pas du revenu disponible, celui qui reste après impôts, mais du revenu dont les familles peuvent disposer à leur guise après avoir payé la nourriture et les vêtements aussi bien que les impôts, on constate que les changements que propose le gouvernement vont infliger une perte de 11 p. 100 à la famille dont le revenu est de \$10,000 par année. C'est tout à fait scandaleux de la part d'un gouvernement qui cherche, pour le moins, à concentrer ses efforts sur les plus démunis. Par ailleurs, les Canadiens nantis, les gros revenus, se tirent très bien d'affaire; ils ne perdent pas mais font plutôt des gains de 3 et 4 p. 100.

Le Conseil canadien de développement social, qui a la possibilité de publier des rapports sous l'égide du gouvernement du Canada puisqu'il s'agit d'un organisme officiel, a soutenu que seules les familles les plus démunies dont les revenus sont en deçà du seuil d'imposition bénéficieront de ces changements, et encore, de façon plutôt modeste pendant quelques années. Après que les différents changements auront été progressivement mis en vigueur—je m'abstiendrai d'en lire la liste—même les parents les plus pauvres recevront moins qu'en vertu de l'actuel système de prestations au titre des enfants. Entre-temps, certaines familles aux revenus modestes et toutes les familles aux revenus moyens accuseront des pertes à cet égard, et ce à compter de 1986. Le Conseil conclut qu'à l'avenir de moins en moins de familles auront droit au crédit d'impôt pour enfants et que la valeur des avantages consentis au titre des enfants diminuera pour tous. Le principe de l'universalité sera maintenu pour la forme, mais en fait, les prestations pour enfants diminueront en valeur et s'adresseront de plus en plus aux familles au bas de l'échelle des revenus. Voilà le cadeau que nous fait, en ce quarantième anniversaire des allocations familiales au Canada, le parti au pouvoir, dont un grand nombre de députés n'ont probablement jamais été convaincu que l'idée était bonne et acquiesçaient volontiers à tout ce qui se disait dans les journaux à propos des bonis pour enfants. Les

conservateurs n'ont jamais reconnu que l'objet des allocations familiales était de venir en aide aux familles dont les revenus étaient limités et se situaient au niveau minimum. Les allocations familiales ont de temps fait partie intégrante des programmes économiques et financiers du Canada établis vers le milieu des années 1940 par suite de la dépression et de la guerre. Je pense que bien des conservateurs ne l'ont jamais compris.

Je suis personnellement fort déçu que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ait cédé de la sorte. Je voudrais dire à tous mes collègues des deux côtés de la Chambre que la seule chose décente à faire avec ce projet de loi est d'en renvoyer l'étude à six mois et de le faire mourir au *Feuilleton*, comme il le mérite, pour ensuite hausser considérablement les allocations dont ont besoin les familles.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, je dirai tout d'abord qu'il serait extrêmement naïf sur le plan politique de dire que le Parlement et le gouvernement ne doivent pas se préoccuper de l'importance du déficit fédéral. Cela dit, je demande à la Chambre comment on peut demander aux mères et aux enfants de jouer le rôle de boucs émissaires dans un programme de réduction du déficit? Comment peut-on le faire, monsieur le Président? Le gouvernement a déjà cédé aux pressions des partis de l'opposition et des associations de personnes âgées et il a renoncé à pénaliser les personnes âgées comme il l'avait prévu dans le budget. Nous demandons maintenant au gouvernement de refaire exactement la même chose, d'y réfléchir.

Le gouvernement devrait réfléchir à ce projet de loi qui pénalise les enfants. Il n'y a pas de mesure temporaire qui ne reste en vigueur que peu de temps. C'est un trait permanent de nos contrats sociaux avec le pays. Avec le temps, elle portera un préjudice de plus en plus grand aux familles. S'il faut s'imposer des mesures d'austérité, et je ne nie pas un seul instant qu'il le faille, le gouvernement devrait commencer par mettre de l'ordre dans ses propres affaires.

Si le gouvernement s'est engagé à instaurer un programme d'austérité pour rétablir l'équilibre budgétaire, pourquoi avons-nous le plus grand cabinet dans les annales du pays? Pourquoi avoir créé tous ces nouveaux postes coûteux dans le cabinet de tous les ministres?

M. Boudria: Et les limousines?

M. Penner: Pourquoi avoir redécoré et remeublé à grands frais les bureaux des ministres? Pourquoi le cabinet du premier ministre a-t-il pris une telle ampleur alors que le parti conservateur protestait avec véhémence contre le nombre d'employés qu'il comptait auparavant? Les conservateurs sont allés beaucoup plus loin. Ils ont renfloué une banque, ce qui risque de coûter 1 milliard de dollars, et ils ont échoué dans leur entreprise. Si une certaine austérité est nécessaire, il faut commencer par le gouvernement et par son administration.

Il est possible de remettre à plus tard ou de réduire bien des dépenses. Je demande au gouvernement de laisser les enfants en paix. Ne mêlez pas les enfants et leurs mères à la lutte contre le déficit tant que vous n'aurez pas exploré à fond et appliqué toutes les autres possibilités de réaliser des économies ou de réduire les dépenses. Lorsque le gouvernement aura fait tout cela, et lorsqu'il aura mis de l'ordre dans ses affaires, il pourra alors dire fièrement «Voici nos mesures d'austérité». S'il faut aller encore plus loin, le gouvernement pourra peut-être